



2 Le bourg  
33490 Saint GERMAIN-DE-GRAVES  
Téléphone : 05.56.76.41.07  
E-mail : [mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr](mailto:mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr)  
Site : [www.stgermaindegraves.fr](http://www.stgermaindegraves.fr)

## LETTRE D'INFORMATIONS FEVRIER 2022

**Bonjour !**

### **I / REPAS DES AINÉS :**

Le repas des aînés est officiellement prévu le **DIMANCHE 03 AVRIL 2022.**

Vous trouverez en pièce jointe l'affiche de cette manifestation avec les modalités pour votre inscription qui devra être **IMPERATIVEMENT** donnée en mairie avant le **21 MARS 2022.**

### **II / IMPLANTATION D'UN DISTRIBUTEUR DE BAGUETTE :**



A compter du **LUNDI 28 FEVRIER 2022**, un distributeur de baguette sera à votre disposition devant la salle des fêtes de la commune. Les baguettes seront déposées deux fois par jour par la boulangerie « Les Délices de Claude » de Sauveterre-de-Guyenne.

Le paiement se fera uniquement par carte bancaire sans contact.

A terme, une carte de fidélité/paiement sera mise en place. Le boulanger s'engage à tenir une permanence une fois par mois pour recharger cette carte (espèces/chèques/carte bleue).

### III / INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

#### Date des prochaines élections :

- **Présidentielles :** 10/04/2022 et 24/04/2022
- **Législatives :** 12/06/2022 et 19/06/2022.

Afin de pouvoir participer au vote dans votre commune, vous pouvez vous inscrire directement sur le site [service.public.fr](http://service.public.fr) avant le 04 mars 2022 dernier délai.

Si vous ne pouvez pas voter, pensez à laisser une procuration à une personne inscrite sur les listes électorales de votre commune :



#### Comment ça marche ?



### IV / PRÉPARATION DU BUDGET COMMUNAL 2022 :

Les élus commencent à se pencher sur les orientations budgétaires pour l'année 2022. L'Etat diminue depuis de nombreuses années les dotations pour venir en aide aux communes.

En 2022, c'est le Conseil Départemental de la Gironde qui ne viendra pas en aide aux communes pour leurs investissements. En effet, de nombreux dossiers déposés en 2021 n'ont pas été traités par leur service. Le Conseil Départemental a opté pour le solde de ces dossiers au détriment des autres communes. Ce sera donc une année blanche.



2 Le bourg  
33490 Saint GERMAIN-DE-GRAVES  
Téléphone : 05.56.76.41.07  
E-mail : [mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr](mailto:mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr)  
Site : [www.stgermaindegraves.fr](http://www.stgermaindegraves.fr)

## LETTRE D'INFORMATIONS FEVRIER 2022

### **V / BILAN DE LA SAISON DE CHASSE :**

Monsieur le Président de la Chasse de Saint Germain-de-Grave a fait part du bilan de la saison 2021-2022 à la date du 05/02/2022 :

- 115 faisans et 120 perdreaux ont été lâchés ;
- 50 Battues ont été réalisées : 24 aux sangliers, 21 aux chevreuils et 5 aux renards.  
Les battues se finissent au mois de mars.

Le Président rappelle que les battues sont obligatoires pour réguler les animaux. Il fait part également de présence de nombreux collets qui sont interdits. Il demande aux propriétaires de chiens d'être vigilants. Pensez à le prévenir pour tous collets et/ou dégâts constatés sur le territoire (M. RUIZ au 06.12.88.35.06).

La société de chasse s'est dotée de 10 panneaux obligatoires annonçant les battues.

*Petit rappel* : du mois de mai à juillet, de nombreux tirs d'approche seront effectués pour les dégâts aux cultures occasionnés par les animaux.

### **VI / ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :**

Un nouveau marché de prestation a été conclu pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif existantes et neuves sur le territoire syndical : le titulaire reste LA SAUR.

Les contrôles sur la commune de Saint Germain-de-Grave sont prévus dans l'année 2022. Vous serez informés directement par la SAUR. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. D'INCAN au 06.68.15.51.60 ou [laurent.dincan@saur.com](mailto:laurent.dincan@saur.com).

Vous trouverez ci-dessous les tarifs des prestations :

CONTRÔLE TARIF SAUR 2022		
CONTRÔLE PÉRIODIQUE DE FONCTIONNEMENT (EXISTANT)	96,00 €	8 € PAR SEMESTRE SUR 6 ANS REDEVANCE FACTURÉE PAR LA SAUR ==) FACTURE EAU
CONTRÔLE DE CONCEPTION (NEUF/REHABILITATION)	120,00 €	REDEVANCE FACTURÉE PAR LE SYNDICAT À LA CONCEPTION
CONTRÔLE DE RÉALISATION (NEUF/REHABILITATION)	100,00 €	REDEVANCE FACTURÉE PAR LE SYNDICAT À LA RÉALISATION
CONTRÔLE DE RÉALISATION (NEUF/REHABILITATION) NON CONFORME	150,00 €	REDEVANCE FACTURÉE PAR LE SYNDICAT ==) RAPPORT DE NON CONFORMITÉ
CONTRÔLE OCCASIONNEL (VENTE)	CONTRÔLE FACTURE PAR LA SAUR	

Le Département de la Gironde peut, sous certaines conditions, participer au financement de la réhabilitation d'une installation ANC non conforme. Vous trouverez ses infos : <https://www.gironde.fr/environnement/preservation-de-leau-en-gironde#rehabilitation-anc>

**Le Maire,  
Denis CHAUSSIÉ**